

Décision n°2026-03-17- 001

portant composition de la commission de recrutement en
1^{ère} année de master

LE PRESIDENT DE L'UNIVERSITE DE PAU ET DES PAYS DE L'ADOUR

VU le code de l'éducation et notamment les articles L.612-6 et D612-36-2

DÉCIDE

Article 1 : Pour l'année universitaire 2024-2025, la commission de recrutement du Master Mention Etudes Européennes et Internationales Parcours Droit européen des affaires et du numérique est constituée comme suit :

Présidente :

ALMA-DELETTRE	Sophie	Maître de Conférences
---------------	--------	-----------------------

Membre(s) :

GARCIA	Kiteri	Maître de Conférences
TAUPIAC NOUVEL	Guillemine	Maître de Conférences HDR

Article 2 : Madame la Directrice du Collège Etudes Européennes et Internationales est chargée de l'exécution de la présente décision.

A Bayonne, le 17 mars 2026

Pour le Président et par délégation
La Directrice du Collège Etudes Européennes et Internationales



Décision n°2026-03-17- 001

portant composition de la commission de recrutement en
1^{ère} année de master

LE PRESIDENT DE L'UNIVERSITE DE PAU ET DES PAYS DE L'ADOUR

VU le code de l'éducation et notamment les articles L.612-6 et D612-36-2

DÉCIDE

Article 1 : Pour l'année universitaire 2026-2027, la commission de recrutement du Master Mention Etudes Européennes et Internationales Parcours Droit européen de l'action publique est constituée comme suit :

Président :

GUIOT	François-Vivien	Maître de Conférences
-------	-----------------	-----------------------

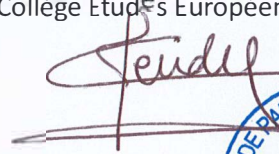
Membre(s) :

ALBERTON	Ghislaine	Professeur
MAZILLE	Clémentine	Maître de Conférences

Article 2 : Madame la Directrice du Collège Etudes Européennes et Internationales est chargée de l'exécution de la présente décision.

A Bayonne, le 17 mars 2026

Pour le Président et par délégation
La Directrice du Collège Etudes Européennes et Internationales



Décision n°2026-03-17- 001

portant composition de la commission de recrutement en
1^{ère} année de master

LE PRESIDENT DE L'UNIVERSITE DE PAU ET DES PAYS DE L'ADOUR

VU le code de l'éducation et notamment les articles L.612-6 et D612-36-2

DÉCIDE

Article 1 : Pour l'année universitaire 2026-2027, la commission de recrutement du Master Mention Etudes Européennes et Internationales Parcours Droit interne et européen des mineurs est constituée comme suit

Présidente :

GARCIA	Kiteri	Maître de Conférences
--------	--------	-----------------------

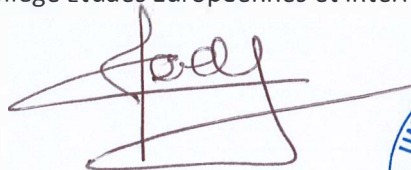
Membre(s) :

ALMA-DELETTRE	Sophie	Maître de Conférences
GUIOT	François-Vivien	Maître de Conférences

Article 2 : Madame la Directrice du Collège Etudes Européennes et Internationales est chargée de l'exécution de la présente décision.

A Bayonne, le 17 mars 2026

Pour le Président et par délégation
La Directrice du Collège Etudes Européennes et Internationales



Décision n°2026-03-17- 001

portant composition de la commission de recrutement en
1^{ère} année de master

LE PRESIDENT DE L'UNIVERSITE DE PAU ET DES PAYS DE L'ADOUR

VU le code de l'éducation et notamment les articles L.612-6 et D612-36-2

DÉCIDE

Article 1 : Pour l'année universitaire 2026-2027, la commission de recrutement du Master Mention Etudes Européennes et Internationales Parcours Droit pénal européen et international est constituée comme suit :

Présidente :

TAUPIAC NOUVEL	Guillemine	Maître de Conférences HDR
----------------	------------	---------------------------

Membre(s) :

GUIOT	François-Vivien	Maître de Conférences
ALMA-DELETTRE	Sophie	Maître de Conférences

Article 2 : Madame la Directrice du Collège Etudes Européennes et Internationales est chargée de l'exécution de la présente décision.

A Bayonne, le 17 mars 2026

Pour le Président et par délégation
La Directrice du Collège Etudes Européennes et Internationales



Décision n°2026-03-11-001

portant composition de la commission de recrutement en
1^{ère} année de master

LE PRESIDENT DE L'UNIVERSITE DE PAU ET DES PAYS DE L'ADOUR

VU le code de l'éducation et notamment les articles L.612-6 et D612-36-2

DÉCIDE

Article 1 : Pour l'année universitaire 2026-2027, la commission de recrutement du Master Mention Etudes Européennes et Internationales Parcours Coopération transfrontalière et interterritoriale est constituée comme suit :

Présidente :

BACHOUÉ	Géraldine	Maître de Conférences
---------	-----------	-----------------------

Membre(s) :

GUIOT	François-Vivien	Maître de Conférences
POELEMANS DE LARA	Maiténa	Ingénieur de recherche

Article 2 : Madame la Directrice du Collège Etudes Européennes et Internationales est chargée de l'exécution de la présente décision.

A Bayonne, le 17 mars 2026

Pour le Président et par délégation
La Directrice du Collège Etudes Européennes et Internationales

